



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Vy

Communauté de Communes

ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME

Dominique LOTTE

1 rue Pasteur BP 44

71130 GEUGNON

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME

06 MARS 2024

COURRIER ARRIVÉ

Nos réf : 2024/01/25

☎ 03 85 41 14 41

✉ mvoxaysakd@artisanat-bfc.fr

Objet : PLU Bourbon Lancy

Chalon-Sur-Saône,

Le 26/02/2024,

Monsieur LOTTE,

En réponse à votre envoi du 25/01/2024, relatif au PLU et après lecture attentive des documents, la Chambre de Métiers et de l'artisanat n'émet aucune opposition à la mise en compatibilité telle que décrite dans les éléments susnommés.

En effet, l'intérêt de l'artisanat et des artisans n'étant pas impacté par cette modification, la CMA prend acte de ces dispositions et de votre projet sans commentaire particulier.

Vous remerciant une nouvelle fois de votre envoi,

Je vous prie de croire, Monsieur LOTTE, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de la Chambre de Niveau
Départemental

Jean-Philippe BOYER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Chambre de niveau départemental de Saône-et-Loire : Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1, avenue de Verdun - BP 10052 -

71100 Chalon-sur-Saône Cedex - Tél. 03.85.41.14.41

www.artisanat-bfc.fr - accueil-si@artisanat-bfc.fr

Décret n° 2019-1196 du 19 novembre 2019 / SIRET 130 026 073 00150 APE 9411 Z